



FORMATION UNIVERSITAIRE ET MARCHE DU TRAVAIL AU BENIN

Dr. QUENUM C. Venant Célestin

Enseignant – Chercheur à la FASEG/ UAC

venantq@yahoo.fr

RESUME

Ce papier a pour objet d'analyser l'offre d'enseignement supérieur au regard des possibilités du marché du travail au Bénin. Sur la base des statistiques descriptives collectée dans divers annuaires statistiques et rapports d'enquête au plan national, nous avons analysé les deux secteurs avec en perspective la théorie du capital humain et du marché du travail. Les résultats montrent qu'il existe un sérieux problème de non convergence entre l'offre et la demande de travail sur le segment du marché des diplômés du supérieur. Mais ce problème prend sa source dans l'enseignement secondaire. Pour sortir de l'engrenage d'inadéquation entre formation supérieur et marché du travail qui apparaît, il est nécessaire que les pouvoirs publics procèdent à la création de mécanisme d'orientation du secondaire au supérieur tout en offrant des possibilités de formation de reconversion pour les diplômés qui le souhaiteraient.

Mots clés : *enseignement supérieur, diplômé, marché du travail, segmentation du marché du travail*

Classification JEL : *H75, O15, J42, J43, J46*

ABSTRACT

The purpose of this paper is to analyze the supply of higher education in relation to the possibilities of the labor market in Benin. On the basis of descriptive statistics collected in various statistical yearbooks and survey reports at the national level, we analyzed the two sectors in the perspective of human capital and labor market theory. The results show that there is a serious problem of non-convergence between labor supply and demand in the market segment of higher education graduates. But this problem has its roots in secondary education. In order to overcome the mismatch between higher education and the labor market, public authorities need to create a



mechanism to guide graduates from secondary to higher education, while offering retraining opportunities for those who wish to do so.

Keywords: higher education, graduate, labor market, labor market segmentation

JEL Classification : H75 , 015, J42, J43, J46

INTRODUCTION

Si dans les années 90, on n'avait pas assisté à une prolifération d'établissements d'enseignement supérieur privé, les deux universités publiques du pays seraient au-delà des limites acceptables de surpeuplement. En 1994, les établissements privés d'enseignement supérieur accueilleraient environ trois pour cent (3%) de l'effectif total des étudiants. Une vingtaine d'années plus tard, c'est près de trente pour cent (soit une proportion dix fois plus importante) des effectifs qu'on retrouve dans les établissements privés (28%) (DPP/MESRS, 2020). Ces chiffres indiquent d'une part, la préférence manifeste des étudiants pour les établissements professionnels, d'autre part, les difficultés rencontrées par les diplômés des facultés traditionnelles des universités pour accéder au marché du travail. La tendance d'accroissement des effectifs et proportions des inscrits dans les établissements privés d'enseignement supérieur va probablement se poursuivre au regard du niveau des inscriptions dans le secondaire technique privé.

Si dans les années 90, les établissements d'enseignement supérieur privés étaient innovateurs dans les filières de formations, aujourd'hui, ces établissements offrent presque les mêmes formations générales et professionnelles que les universités publiques. Même si un effort est fait pour que ces domaines de formation correspondent à des besoins du marché du travail, la quantité de diplômés dans chaque domaine de spécialités fini par excéder les besoins ou capacités d'absorption du marché du travail. Par ailleurs, la faiblesse du tissu entrepreneurial formel, limite les possibilités de stage professionnel de qualité pouvant permettre l'acquisition de savoir-faire complémentaire au savoir académique, et nécessaire pour avoir des diplômés compétents. En conséquence, les diplômés du supérieur sont très mal préparés pour saisir les rares opportunités qu'offre le marché de l'emploi. Des préoccupations existent aussi en ce qui concerne



l'orientation des apprenants et la faible diversité dans les types de formation professionnelles offertes. Les formations offertes correspondent-elles aux perspectives d'emplois sur le marché du travail ? Existe-t-il des mécanismes de prospective dans l'enseignement supérieur pour l'élaboration des offres de formations ? ce sont autant de question qui nous ont conduit à engager cette étude sur la formation universitaire et le marché du travail au Bénin.

L'objectif de ce travail est donc d'analysé la qualité de la formation dans les établissements d'enseignement supérieur béninois en relation avec le marché du travail afin de mieux comprendre les sources du chômage des diplômés du supérieur. Nous faisons l'hypothèse que le chômage des diplômés du supérieur est causé par l'absence d'orientation académique dans l'enseignement supérieur et les mauvaises incitations que produisent les allocations universitaires.

Le travail s'inscrit dans les champs de l'économie de l'éducation et du travail qui offre les cadres théoriques d'analyse des questions d'offre et de demande de formation d'une part, et d'autre part, les questions d'offre et de demande d'emploi. Les théories du capital humain et du marché du travail serviront de repère d'analyse. Les section 2 et 3 du papier sont consacrées au contexte de l'enseignement supérieur ainsi que les problèmes d'efficacité qui s'y posent au regard des incitations financières et sociales mise en place par les politiques publiques et les effets pervers qui en découlent La section 4 présente la structure du marché du travail au Bénin avec un accent particulier sur les problèmes spécifiques qui apparaissent dans chaque secteur d'activité économique. Les sections 5 et 6 abordent la question de la confrontation de l'offre et de la demande de travail de niveau d'études supérieur en faisant ressortir les principaux dysfonctionnements qui existent. Le papier s'achève par la conclusion et quelques recommandations.

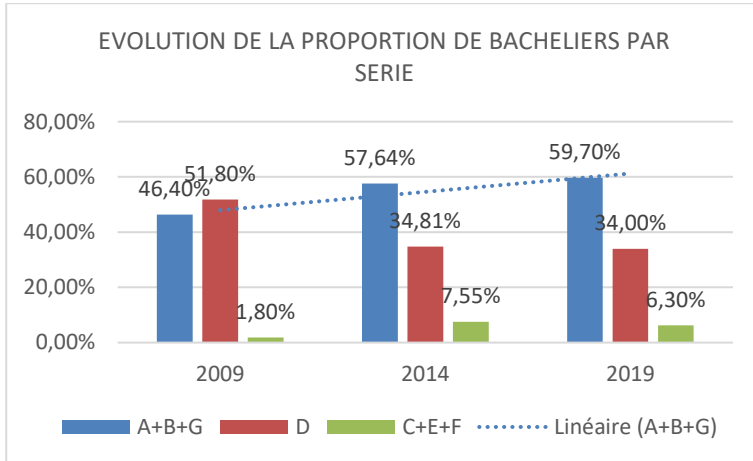
1. CONTEXTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BENIN

Une partie des difficultés de l'enseignement supérieur béninois tire ses origines de l'enseignement secondaire qui produit les différents types de bacheliers qui constituent le vivier des étudiants pour l'enseignement supérieur. En effet, sur la décennie 2009 - 2019, plus de 50% des bacheliers proviennent des séries littéraires. En conséquence, les filières universitaires qui leur sont ouvertes sont limitées, ce qui les conduits à s'entasser dans les mêmes filières de formations. En moyenne, seulement 6% des bacheliers



font des séries scientifiques (C, E et F) qui conduisent aux études dans les facultés des sciences dites "dures".

Graphique 1 : évolution des effectifs des bacheliers par série entre 2009 et 2019 au Bénin



Source, auteur ; 2022 ; à partir des données de l'Office du Baccalauréat.

En 2019, par exemple, le Bénin a enregistré environ 35 000 nouveaux bacheliers alors que la capacité totale d'accueil des universités publiques était seulement, 46 384 et elles contenaient déjà en 2018 environ 98 375 étudiants. Le problème de surpeuplement des universités publiques est criard et déteint directement sur la qualité des formations. Les mêmes problèmes ont commencé par se poser dans les établissements d'enseignement supérieur privé qui accueillent de plus en plus de monde sans forcément adapter leur infrastructure au volume d'étudiants qui frappent à leurs portes. En 2018, les établissements privés d'enseignement supérieur accueillaient 24% de l'effectif d'étudiants du pays (30 968/129 343).

Aux difficultés d'accueil ; s'ajoutent les questions des mauvais taux d'encadrement des apprenants. En effet, aussi bien les universités privées que publiques sont dans des situations de grande pénurie d'enseignant soit par contrainte financière ou manque de disponibilité des enseignants dans les profils de compétences recherchés.



Source, auteur 2020 : Photo prise dans un amphi d'université publique :
 Insuffisance de personnel enseignant - Effectif pléthorique
 -Insuffisance des infrastructures et du matériel didactique

2. LES INCITATIONS PUBLIQUES POUR LE CHOIX DES FILIÈRES DE FORMATION UNIVERSITAIRE

Les œuvres sociales universitaires se justifient, d'une part, pour inciter les individus à faire des études supérieures, et d'autre part, pour permettre l'accès à ces études à ceux dont les ressources ne le permettent pas. Ces œuvres sociales recouvrent les dépenses au titre des bourses pour les étudiants et autres services subventionnés en leur faveur (logement, restauration, transport, services médicaux, etc.). Mais, le faible niveau de tarification des services offerts pour les œuvres sociales, conduit au gaspillage ce qui n'assure pas une efficacité et une soutenabilité à terme. D'où la nécessité de bien sélectionner les étudiants et identifier ceux qui méritent vraiment d'être assistés afin d'améliorer l'efficacité des aides sociales et d'éviter les effets pervers.

2.1 Allocations universitaires et choix des études

Les données du tableau suivant montrent qu'il est plus aisé d'obtenir une bourse dans les facultés de sciences humaines que dans celles des sciences techniques. Par exemple, un étudiant de la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines (FLASH) a 30% plus de chance d'avoir une bourse qu'un étudiant de la Faculté des Sciences Techniques (FAST). Il en résulte une répartition déséquilibrée des allocataires par faculté. A l'Université d'Abomey-Calavi par exemple, 51% des boursiers sont à la FLASH, 7% en Sciences Juridiques, 13% à la FAST et 5% à la Faculté des Sciences



Economiques et de Gestion (FASEG). A l'université de Parakou, les Sciences Economiques et Juridiques concentrent 64% des boursiers. Dans les deux universités, c'est environ 80% des boursiers qui sont dans les facultés des sciences dites « molles » et 20% dans celles des sciences dites "dures".

Le mode actuel d'attribution des bourses et la répartition des allocataires entre entités universitaires, produisent des incitations adverses en direction des nouveaux étudiants. En effet, c'est l'anticipation de la facilité relative à réussir les études avec de bonnes notes, dans une faculté, et ainsi la forte probabilité d'obtenir la bourse universitaire qui pousse souvent les nouveaux étudiants à s'inscrire dans les différentes entités de formations. Leur choix est certes rationnel, mais c'est une rationalité limitée. Rationalité limitée, parce que ce choix n'intègre pas le fait que ces études les conduiraient presque assurément au chômage, puisque le secteur formel n'offre presque plus d'opportunité d'emploi pour les diplômés sortant de ces filières d'étude. Il revient donc à l'Etat de changer les incitations à travers une modification des critères d'attribution des bourses. Les nouveaux critères doivent être fondés sur les besoins de l'économie en ressources humaines, les besoins en enseignants et chercheurs, les besoins en cadres pour l'administration publique, etc. Or, la répartition actuelle des allocations indique paradoxalement que la priorité de l'Etat est la promotion de la formation des ressources humaines dans le domaine des sciences humaines (lettre, droit, géographie, économie, etc.), alors que les ressources humaines qui manquent le plus à l'économie et dans le corps enseignant sont celles du domaine des sciences techniques (mathématique, physique, Technologie informatique, etc.).



Tableau n°1 : Répartition des allocataires par faculté à UAC 2019-2020

ALLOCATIONNS	FSS-CES	ENEA M	EPA C	ENA M	FSA	INJE PS	IUT /LOK	SE	FAST	SJ	FLASH	FLASH /CUP	TOTAL /UAC
BOURSE	345	222	246	169	169	168	123	386	908	573	3912	490	7711
SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	1359	1610	1857	2195	265	7286
TOTAL	345	222	246	169	169	168	123	1745	2518	2430	6107	755	14997
%BOURSIERS	5%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	5%	12%	7%	51%	6%	100%
%SECOURUS	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	19%	22%	25%	30%	4%	100%
%B+S	2%	1%	2%	1%	1%	1%	1%	12%	17%	16%	41%	5%	100%

Source : auteurs, à partir des données DBSU&CENOU, 2021

Tableau n°2 : Répartition des allocataires par faculté à UP 2019-2020

ALLOCATIONS	MED	AGRO	IUT	SECO	DSP	TOTAL UP
BOURSE	125	105	136	353	296	1015
SECOURS	0	0	0	791	364	1155
TOTAL	125	105	136	1144	660	2170
%BOURSIERS	12%	10%	14%	35%	29%	100%
%SECOURUS	0%	0%	0%	68%	32%	100%
%B+S	6%	5%	6%	53%	30%	100%

Source : auteurs, à partir des données DBSU&CENOU, ; 2021



2.2 Efficacité des allocations universitaires

L'argument de l'incitation à faire des études supérieures, que produisent les allocations, valable lorsqu'il y a pénurie de diplômés, ne l'est plus dans de nombreux pays, comme le montrent nombre d'analyses empiriques sur l'efficacité externe des études supérieures. A cet égard, les aides aux étudiants semblent aujourd'hui favoriser la surproduction de diplômés du supérieur qui courent plus de risque d'être sans emploi. Pour justifier une production de diplômés sans référence explicite aux opportunités réelles d'emploi du secteur moderne, l'argument de l'auto-emploi à forte productivité a souvent été évoqué. Les limites de cet argument sont apparues dans de nombreux pays. Par exemple au Sénégal, Foko et al (2004) ont montré que les diplômés du supérieur exerçant dans le secteur informel (20% de ces diplômés) n'étaient pas plus productifs que les autres actifs bacheliers exerçant dans le même secteur. Or, les bourses ont continué à inciter de nombreux étudiants à s'inscrire dans des filières littéraires dont les principaux débouchés, la fonction publique notamment, avaient tari.

Tableau n°3 : Taux de réussite aux examens par catégorie d'allocataires en (%)

Années	2010-2011				2019-2020			
	Sans allocation	Boursiers	Secourus	Global	Sans allocation	Boursiers	Secourus	Global
Proportion	66,6	9,5	25,8	100	52,0	8,0	40,0	100
Taux moyen de réussite	72,95	64,14	49,41	66,10	64,78	51,60	44,26	59,84

Source : auteurs, à partir des données DBSU&CENOU, 2021

L'analyse des taux de réussite par catégorie d'allocataire montre qu'en moyenne, les étudiants des facultés classiques non bénéficiaires d'aide sociale de l'État, réussissent mieux que ceux qui en reçoivent. En effet, en moyenne, pour toutes les années dont nous avons exploité les statistiques,



ceux qui n'ont aucune aide financière de l'État, ont des taux d'admission en année supérieure plus élevés que les autres. Ceci pose le problème de l'efficacité de l'aide sociale aux étudiants. Mais ce résultat peut s'expliquer en partie par le fait que certains parents se désengagent du financement de l'étude de leurs enfants dès qu'ils deviennent boursiers. Or ceux qui n'en bénéficient pas peuvent toujours obtenir le soutien financier de leurs parents. Il est également possible que le détournement par les bénéficiaires des allocations de leur destination originelle, peut expliquer ces résultats contre intuitifs. En effet, beaucoup d'étudiants boursiers et secourus consacrent leurs ressources à l'achat de biens matériels, pas forcément indispensables à leur performance académique (exemple : moto), ce qui réduit les ressources véritablement consacrées aux études. Le retard dans le déblocage des allocations aux bénéficiaires peut aussi en partie expliquer leur inefficacité. Par exemple, les premières allocations sont généralement payées en décembre dans le meilleur des cas (alors que la rentrée est prévue pour Octobre) et les dernières sont décaissées en septembre (à la fin des vacances). Il n'est pas rare de voir des allocataires percevoir leur première bourse en fin d'année académique. Ce retard les met parfois dans des situations plus critiques que les non allocataires. La situation est même parfois plus difficile pour ceux qui bénéficient des secours universitaires. Mais, le fait que le renouvellement de l'allocation n'est pas subordonné à la même moyenne qu'il faut pour obtenir la bourse, peut constituer un facteur démobilisateur et injuste par rapport aux non-boursiers qui doivent obtenir une moyenne plus élevée pour avoir droit à la bourse. Les étudiants sans allocation sont en conséquence plus motivés à fournir plus d'efforts afin d'obtenir la bourse, ce qui peut expliquer leur meilleure performance. Un élément important à souligner est que, parmi les allocataires, il n'y pas de redoublants, contrairement aux non allocataires. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer avec quelle ampleur ce facteur influence les résultats des étudiants sans allocation.

Si l'on n'est plus à la situation d'octroi des bourses à tous les étudiants comme ce fut le cas au début des années de création de l'Université Nationale du Bénin, les ressources au titre des allocations ne continuent pas moins de peser dans les dépenses sociales. Selon les statistiques, sur les cinq dernières années, plus de 40% du budget de l'enseignement supérieur public ont été consacrés aux dépenses sociales (bourses, logement, restauration, transport, aides diverses) ; avec une part prépondérante accordée aux

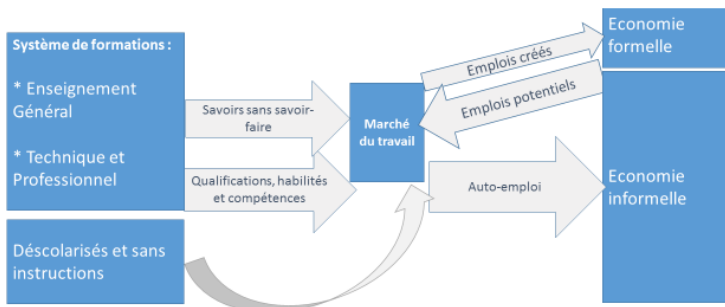


bourses. Or, comme nous venons de le constater, leur efficacité en l'état actuel des choses est plus que discutable. Il est souhaitable d'envisager une révision des critères d'attribution ou une réorientation des allocations sociales pour améliorer leur efficacité.

3. STRUCTURE DU MARCHÉ DU TRAVAIL BÉNINOIS

Le marché du travail béninois accueille des populations actives non scolarisée, scolarisée de divers niveaux d'éducation avec ou sans diplôme. Leur insertion sur le marché du travail est plus ou moins plus facile selon qu'ils ont une formation professionnelle ou générale. Il même parfois plus aisé à ceux qui n'ont aucune formation de s'insérer sur le marché du travail qu'il ne l'est pour les diplômés, soit parce qu'ils ont des salaires de réservation ou des ils n'ont pas les compétences recherchées sur le marché du travail. Le faible niveau de développement du secteur formelle de l'économie béninois, donne lieu à un marché du travail largement dominé par le secteur informel pourvoyeur de la part la plus importante des emplois. De manière schématique, la structure du marché du travail béninois se présente ainsi qu'il suit :

Graphique 2 : présentation schématique de la structure



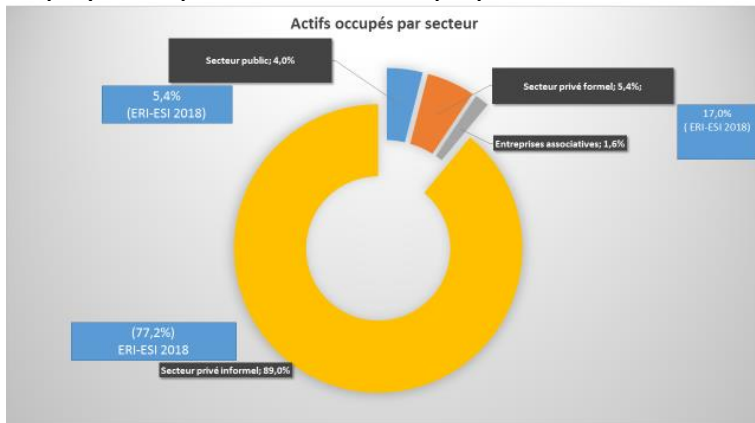
Source : Quenum, 2021

Suivant les données de l'INSAE (2018), en 2015, les actifs occupés étaient de 89% dans le secteur informel. En conséquence, seulement 11% de la population active travaillaient dans le secteur formel dont 4% dans le



secteur public et 7% dans le privé. Ces proportions ont évolué en 2020 pour s'établir respectivement à 77,2% pour le secteur informel, et 22,8% pour le secteur formel, dont 5,4% pour le secteur public. Nous assistons à une transformation progressive de la structure du marché du travail avec le doublement de la part du secteur formel en moins d'un quinquanat.

Graphique 3 : répartition des actifs occupés par secteur



Source : auteur, 2022 à partir des données de l'INSAE, 2018

Le marché du travail continue d'être dominé par les activités du secteur informel qui emploie environ 37,5% de la population active. Le secteur de l'industrie emploie environ 16,7% de la population active, le secteur du commerce, 21,8% et celui des services occupe 24% de la population active. Une analyse du marché du travail par niveau de compétence des actifs occupés, montre que les actifs hautement qualifiés représentent environ 14% de la population active occupée. Ils occupent sur le marché du travail, des postes de cadres, de directeurs techniques, de scientifiques et parfois de postes intermédiaires. Les travailleurs non manuels font à peu près 40% de la population active occupée. Au total, les travailleurs béninois sont majoritairement sous qualifiés (90,5%) avec 3 années d'études en moyenne. Les employeurs quant à eux ont en moyenne 4 années d'études. 76,8% des actifs occupés exercent le métier qu'ils ont appris. 10,11% des actifs occupés exercent un métier qu'ils n'ont appris. Vu les conditions de travail et le niveau de rémunération, plus de 41,6% des actifs occupés aimeraient changer de métier (INSAE, 2018).



Tableau 4 : niveau de qualification des actifs occupés

Actifs occupés	Effectifs	Pourcentage
Hautement qualifiés non manuels	511411	13,7%
Peu qualifié non manuels	990341	26,5%
Qualifiés manuels	2 058 410	55,0%
Non qualifiés	180 980	4,8%



Directeurs et cadres de direction 4,7%
Intellectuels et scientifiques 4,9%
Intermédiaires 4,1%

Source : auteur, 2022, à partir des données de l'INSAE.

4. SITUATION DES DIPLOMES DU SUPERIEUR SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

Jusqu'à une date récente, on observait un fort taux de chômage parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Cette situation est due à des causes internes et externes telles que l'inadéquation de la formation par rapport aux besoins de l'économie, la mauvaise préparation des diplômés à occuper des emplois modernes ou encore à s'auto employer ainsi que le faible développement du secteur formel de l'économie. A cet égard, la majorité (94,3%) de la population active se retrouve dans le secteur informel et 5% dans le secteur formel réparti de façon presque égale entre public et privé (2,6% et 2,4%). Exerçant en majorité dans le secteur informel, les actifs occupés n'ayant aucun niveau d'instruction représentent 69%; ceux qui ont le niveau du primaire 19%, ceux du secondaire et du supérieur 1% (INSAE, 2018). L'analyse du niveau d'instruction selon la profession indique que 85% des agriculteurs et 74% des personnels de commerce n'ont aucun niveau; le personnel des professions scientifiques a en majorité le niveau secondaire (58%) de même que le personnel administratif. En outre, 62% des employeurs, 71% des indépendants et 86% des aides familiaux n'ont aucun niveau d'instruction.

Parallèlement, l'offre de travail des diplômés du supérieur a augmenté avec une part prépondérante pour le secteur tertiaire. Pendant que l'offre de



travail des diplômés du supérieur augmente, la demande de travail quant à elle connaît une évolution inverse. Le volume très limité des emplois formels pose des problèmes d'insertion sur le marché du travail au Bénin. Surtout que c'est vers ces emplois formels que se manifestent les aspirations des diplômés de l'enseignement supérieur et de tous les jeunes sortis du système éducatif. Les crises économiques et financières mondiales de cette dernière décennie, ne sont pas de nature à arranger les choses pour les pays à revenu limité comme le nôtre. Or, l'analyse des produits de l'enseignement supérieur permet de relever que les effectifs des diplômés susceptibles d'être orientés annuellement vers le secteur tertiaire sont près de quatre fois plus élevés que ceux des autres filières. Loin de refléter les besoins des branches dynamiques de l'économie béninoise (commerce, service, restauration et transport) en matière d'emplois permanents (employés qualifiés 23,44%, ouvriers qualifiés 18,94%, ouvriers spécialisés 13,94%), ces flux ont une prédominance des diplômés traditionnellement absorbés par le secteur public (juristes, cadres moyens de l'administration publique, planificateurs, statisticiens, littéraires,...) lequel secteur se retrouve très limité dans ses recrutements.

Il apparaît clairement de nos observations, et de certaines études (Lin, 2004 ; McMahon, 2006, etc.), que le progrès économique des nations passe par une transformation de la structure de leur économie. Cette évolution se traduit par une réduction de la part du secteur primaire dans le Produit Intérieur Brut (ce qui ne veut pas dire une diminution de la production dans ce secteur). En conséquence, tout pays aspirant à rentrer dans ce processus doit pouvoir disposer d'une main d'œuvre adéquate à cette mutation. C'est probablement en accélérant le rythme de transfert des ressources humaines entre les différents secteurs que le pays pourrait transformer la structure de son économie et accélérer son rythme de croissance. La réussite de ce chantier passe par la formation d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, d'une main d'œuvre de grande compétence, de qualité et de niveau d'éducation supérieur capable d'être internationalement compétitif.

Mais, jusqu'à présent, il n'existe pas au sein des universités et des établissements de formation un système permettant de suivre la situation professionnelle des diplômés quant à leur insertion sur le marché du travail afin de réajuster leurs offres de formations. La multiplication des offres de formations ces dernières années, aussi bien dans les écoles que dans les



facultés classiques, apporte un début de solution (mais elle reste liée au flair des initiateurs plutôt qu'à une analyse approfondie des besoins présents et futurs de l'économie). La mise en œuvre du système LMD est, de ce point de vue, une opportunité pour améliorer l'adéquation des formations aux emplois probables qu'exige une économie émergente ou les emplois qui seront créés dans les prochaines années pour favoriser l'accélération de la transformation de la structure de l'économie nationale.

5. ADEQUATION FORMATION EMPLOI

Les relations entre formation, emploi et travail, restent un enjeu crucial pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie économique et sociale, les étudiants, leurs familles, les employeurs et autres organisations, les pouvoirs publics, les formateurs et les établissements de formation. On doit aussi se poser la question de savoir si toute formation devrait-elle directement préparer à un emploi spécifique ou à l'ensemble de la vie professionnelle et sociale et non au seul premier emploi ? On sait que les conditions d'accès à l'emploi sont fortement liées à la formation initiale, qu'il y a le plus souvent des écarts, tant en niveaux qu'en spécialités, entre cette formation et les emplois occupés. La question de l'inadéquation des formations aux besoins du marché du travail, pose le problème de différence d'évolution de deux facteurs dynamiques. En effet, le secteur d'éducation possède sa propre dynamique d'évolution qui peut être différente de celle du marché du travail qui progresse en fonction de la technologie disponible. L'absence d'instance formelle d'échange ou de dialogue entre ces deux univers, conduit généralement à une inadéquation des formations aux besoins des entreprises et de l'économie, à une mauvaise préparation des diplômés à occuper des emplois dans le secteur formel et en retour un faible rythme de transformation de la structure du marché du travail.

Le taux de chômage des diplômés du supérieur est révélateur d'un sérieux problème d'inadéquation des formations de ce niveau d'étude aux besoins du marché du travail mais aussi de la rigidité d'esprit des diplômés. En effet, le taux de chômage des diplômés du supérieur avoisine les 10% alors qu'il n'est que de 2,3% au plan national en 2018. Ce taux est en croissance en fonction du niveau d'étude. Il passe de 1,5% pour ceux qui n'ont aucun niveau d'études et ceux de niveau primaire à 3,4% pour ceux ayant un niveau d'études secondaire. Ce paradoxe se comprend par la composition



du public des diplômés du supérieur qui sont majoritairement du domaine des sciences humaines alors que le marché du travail pourrait offrir des emplois plus dans le domaine des BTP, de l'agroalimentaire, des technologies de l'information, etc. pour devenir émergent, les pays commencent d'abord par transformer la composition du public des diplômés en passant à environ 40% de scientifiques. La Corée du Sud, l'Inde et le Brésil nous donnent la preuve du rôle des Maths - Physiques dans la transformation structurelle, l'émergence économique et le développement. En Corée du Sud, 50 % des étudiants font les sciences techniques et à Singapour, c'est environ 41 %.

Il est donc possible de changer la structure de l'offre de compétence en formant des ressources humaines à même de transformer la structure du marché de l'emploi et de l'économie nationale. Tout ceci passe par la diversifier les filières de formation, l'accroissement et la bonne orientation dans les formations professionnelles et la recherche scientifique nécessaires aux pôles de développement et programmes prioritaires de l'État en partenariat avec le secteur privé. A court terme, on devrait également envisager la reconversion des diplômés au chômage dans de nouvelles spécialités recherchée par le marché du travail. Pour réussir cette, il serait nécessaire de créer d'un cadre de concertation entre les entrepreneurs (patronat), les ministères en charge de l'éducation nationale, les universités, etc...

Tableau 5 : Taux de chômage des diplômés

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'inactivité	Taux de chômage par niveau d'instruction
Facultés	94,5%	5,5%	0,0%	Bénin : 2,3%
Ecoles publiques	86,8%	9,3%	3,9%	Aucun niveau : 1,5%
Etablissements privés	91,8%	7,5%	0,7%	Primaire : 1,5%
				Secondaire : 3,4%
				Supérieur : 8,4%
				(INSAE, ERI-ESI 2018)
Source : rapport sur l'enseignement supérieur, 2020				



CONCLUSION

La question de l'adéquation de la formation aux besoins du marché du travail se pose généralement lorsque la dynamique d'évolution des deux secteurs se trouve en déphasage l'un par rapport à l'autre. Ce problème qui apparaît sur le marché du travail, tire en réalité ses origines du niveau d'enseignement secondaire, l'absence d'orientation académique pour nouveaux bacheliers, la mauvaise incitation que donnent les allocations universitaires ainsi que la mauvaise qualité de l'encadrement. En effet, les bacheliers proviennent majoritairement de filières littéraires, s'inscrivent dans leur grande majorité en sciences humaine et sortent avec des profils de formation qui ne correspondent pas aux besoins du marché du travail. Ceci fait apparaître un déséquilibre structurel entre l'offre et la demande d'emploi qui explique le fort taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur comparativement au reste de la population active. Easterly (2001, p.106) affirme que les économies riches en juristes croissent moins vite que celles où abondent les ingénieurs. Car dans les premières, les incitations poussent les individus à opter pour des activités qui redistribuent le revenu plutôt que pour des travaux qui génèrent de la richesse. En conséquence, pour lui, l'éducation n'est payante que lorsqu'elle vise la création de richesse plutôt qu'à la redistribuer. Lin (2004), analysant le rôle de l'éducation supérieure sur l'économie de Taïwan, a trouvé qu'il existe effectivement une différence d'effet entre les travailleurs de diverses disciplines académiques sur la croissance dans les secteurs industriels où ils travaillent. Suivant ses résultats, seuls les ingénieurs et les diplômés en sciences naturelles jouent un rôle positif prééminent dans le processus de croissance économique. Les titulaires de diplômes de lettres ou sciences humaines ayant un effet négatif.

Or, suivant les statistiques, au Bénin, on observe une prépondérance d'étudiants dans les filières des sciences humaines. En effet, aujourd'hui, plus de 70 % des étudiants béninois sont en économie, droit et lettres ou en médecine. Contre 30 % environ en sciences techniques. A en croire ce qui a été observé, dans les pays asiatiques émergents souvent cités en référence, c'est plus de 40 % des étudiants qui devraient être en sciences techniques. Mais la question reste posée de savoir s'il faut limiter l'accès à l'enseignement supérieur ? Fermer ou limiter les effectifs dans les facultés classiques, démultiplier les formations professionnelles de niveau



universitaire ? La solution pourrait être un mixte de l'ensemble de ces solutions. Nous ambitionnons de creuser la question dans nos prochains travaux.

REFERENCES

1. DBSU et CENOU (2021) : Statistique des œuvres sociales universitaires. Disponible sur : <https://bourses.enseignementsuperieur.gouv.bj>, visité le 26/12/2022.
2. DPP/MESRS (2020) : Annuaire statistique de l'enseignement supérieur. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Disponible sur :
3. <https://enseignementsuperieur.gouv.bj/statistiques>, visité le 26/12/2022
4. Easterly William, 2001 : « Les pauvres sont-ils condamnés à le rester ? », traduit de l'américain par Aymeric Piquet-Gauthier , éditions d'Organisation, groupe Eyrolles (2006), (l'édition original de ce livre a été publiée aux Etats-Unis sous le titre The Elusive Quest For Growth, par The MIT Press (2001).
5. Foko Borel. & Brossard Mathieu, 2007 : « Couverture scolaire des années 1970 et impact sur la croissance économique entre 1970 et 2003 », UNESCO-BREDA, Document de travail du Pôle d'Analyse Sectorielle en Education, Dakar.
6. INSEA (2018) : Rapport final : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), Bénin. Disponible sur : <https://www.uemoa.int/>, visité le 26/12/2022.
7. MESRS (2020) : Rapport sur l'enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique. Disponible sur : <https://enseignementsuperieur.gouv.bj>; visité le 26/12/2022
8. Quenum venant (2021) : Etat des lieux sur la formation et l'employabilité des apprenants : exemples de réussite au Bénin et dans la sous-région. Communication a la table ronde de réflexion entre universités, entreprises & décideurs : formation et employabilité au Bénin et dans la sous- région ; Novotel orisha de Cotonou, les 25 et 26 février 2021



ANNEXES

Tableau n°2 : Pourcentage du privé dans les effectifs totaux

Niveau	1993-1994	1999-2000	2019/2020
Premier cycle du Secondaire Général	6%	11%	12%*
Second cycle du Secondaire Général	7%	16%	17%*
Secondaire Technique	52%	59%	71%
Enseignement supérieur	3%	25%	28%

Source : Données DPP Ministères en charge de l'éducation, 2020.

DOMAINES DE FORMATIONS DE LA MAIN D'ŒUVRE

DOMAINE D'INSCRIPTION DES ETUDIANTS (PUBLIC+ PRIVE)	Proportions (%) 2008	Proportions (%) 2018
Sciences sociales, journalisme et information	35,2	24,2
Lettres et Arts	10,0	14,9
Commerce, administration et droit	22,4	18,4
Autres filières	22,3	33,2
Ingénierie, industrie de transformation et construction et TIC	8,7	6,8
Agriculture, sylviculture et halieutique et service vétérinaires	1,4	2,5

90,7% (groupement des filières Sciences sociales, Lettres et Arts, Commerce, administration et droit, et Autres filières)

9,3% (groupement des filières Ingénierie, industrie de transformation et construction et TIC, et Agriculture, sylviculture et halieutique et service vétérinaires)

24 647 DIPLOMÉS DELIVRÉS

12 989 dans le public
11 658 dans les EPES



2060 DOCTORANTS

355 EN SCIENCES DURES (17%)